

# Jalon 67

Le regard sur la « **nature** » comme **étant extérieure** aux humains **a été dépassé. L'interdépendance des sociétés avec le vivant** est comprise par toutes et tous

## Pourquoi ce jalon?

- En 2042, la vision suppose que « la majorité des personnes se sent connectée à un milieu de vie dans toutes ses composantes sociales, culturelles, paysagères et environnementales. On se préoccupe du bien-être d'une communauté élargie à l'ensemble du vivant. » Il s'agit d'une transformation philosophique et culturelle de fond, car à ce jour, **la vision de « l'environnement naturel » est généralement anthropocentrée et utilitariste**. Cette conception prendrait ses racines au 17<sup>e</sup> siècle avec le cogito de René Descartes, où les Occidentaux commencent à penser l'humain comme un être doté de raison et donc supérieur aux autres êtres. L'anthropologue Philippe Descola a identifié ce qu'il qualifie de **dualisme nature/culture** : « La nature est un concept, une abstraction. (...) La nature est un dispositif métaphysique, que l'Occident et les Européens ont inventé pour mettre en avant la distanciation des humains vis-à-vis du monde, un monde qui devenait alors un système de ressources, un domaine à explorer dont on essaye de comprendre les lois. » Ces conceptions transparaissent dans les usages des sols et des ressources naturelles, où les fins productives sont souvent prioritaires (ex. mines, exploitation forestière), mais aussi dans l'éducation, qui fait peu réfléchir à la dimension écologique de notre rapport au monde (Centr'ERE, 2018).
- **La perception des humains comme étant en dehors de l'environnement et supérieurs à l'écosphère ne se retrouve pas dans toutes les cultures.** Les ontologies des peuples autochtones, par exemple, sont fondées sur le respect de la vie sous toutes ses formes; elles donnent une valeur intrinsèque à tous les non-humains et perçoivent l'humain comme intégré à ce « tout », à un équilibre global.
- **La déconnexion physique et morale entre les personnes et les non-humains conduit à une perte de la conscience de la relation d'interdépendance entre l'humain et le vivant.** La perte de connaissances essentielles sur la nature conduit à une moindre autonomie pour répondre à des besoins élémentaires, une baisse du sentiment d'ancrage et un désengagement pour protéger les écosystèmes de la destruction. Elle mène aussi à des visions tronquées, comme de ne pas tenir compte du fait que notre économie repose en très grande partie sur les ressources fournies par notre précieuse nature.
- Répondre aux bouleversements écologiques dépasse de loin les solutions technoscientifiques et les mécanismes de l'économie orthodoxe dominante. Cela suppose notamment de se détacher d'un modèle basé sur l'exploitation acharnée de la nature pour se tourner vers **l'écologie ou « écologie profonde »**, comme théorisé par le philosophe norvégien Arne Næss. Cela suppose, comme l'affirme ce jalon, que le regard sur la nature comme étant extérieure aux humains ait été dépassé et que les Québécoises et les Québécois comprennent bien leur interdépendance avec le vivant.

## Niveau d'avancement



## Qui doit être mobilisé?



**Gouvernements provincial et fédéral**  
(notamment ministères de l'Éducation, de la Culture et des Communications, le milieu de la santé) et les communautés autochtones



**Société civile** : milieu culturel, influenceurs et médias, regroupements de biologistes et de conservation de la nature, groupes de pression citoyens



**Institutions d'éducation et de recherche** : écoles, collèges, universités, chercheurs en santé



**Individus** : personnes issues des Premiers Peuples et d'autres cultures reconnaissant l'interdépendance avec le vivant



**Entreprises et organisations publiques** : juristes de l'environnement, praticiens liés à la santé globale

## Comment pourrait-on s'y rendre?

- **Faire évoluer le langage et le discours.** Éviter de parler de l'environnement comme d'un monde séparé, des choses « naturelles » comme si les humains n'en faisaient pas partie. **S'appuyer sur les médias et des influenceurs de divers milieux** (ex. figures emblématiques, discours politiques, etc.) pour faire ressortir l'interdépendance entre le bien-être des humains et la conservation du vivant dans le débat public et les réflexions personnelles.
- **Faire des non-humains des sujets de droit.** Par exemple, les droits de la nature sont protégés dans la Constitution en Bolivie et en Équateur. Certains font le choix d'octroyer une personnalité juridique à la nature ou à des écosystèmes spécifiques valorisés par les communautés (ex. rivières, fleuves, montagnes), comme au Pérou où l'eau est reconnue comme un sujet de droit à part entière. En Nouvelle-Zélande, une loi accorde le statut de personne juridique au fleuve Whanganui. Des statuts juridiques ont aussi été alloués aux rivières et fleuves de l'Inde, du Bangladesh et de la Colombie. Pour la première fois au Québec, l'octroi d'une personnalité juridique à la nature a été rendu possible grâce à la mobilisation autochtone : la rivière Magpie (Côte-Nord).
- **Donner une place particulière aux non-humains, en dehors d'une vision anthropocentrée, dans les arts et la culture** : cinéma, littérature, arts visuels, jeux, etc.
- **Permettre un contact de proximité à la nature pour toutes et tous** (jalons 57).
- **Intégrer dans l'éducation, à l'école et jusqu'à l'université, des réflexions de fond sur le rapport au vivant** (jalon 9). L'éducation par la nature (ÉPN) connaît un déploiement rapide depuis la pandémie. Elle s'appuie notamment sur des jeux utilisant des matériaux de la nature ainsi qu'une fréquentation régulière de milieux naturels de proximité (boisés, berges, etc.). L'Université Laval et l'AQCPE documentent ce domaine de recherche émergent dans le contexte spécifique du Québec.
- **S'inspirer des savoirs et des valeurs autochtones** (jalon 53).
- Mettre de l'avant le **lien entre la santé des écosystèmes et celle des humains**, tant physique que mentale, dans les plans et mesures de prévention en matière de santé. Valoriser les pratiques de santé globale qui permettent de se sentir réellement connectés à ce qui nous entoure (ex. méditation pleine conscience, *qigong*).

## Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

---

- Le temps long que prend une telle déconstruction socioculturelle. Comment opérer une transformation aussi profonde de notre rapport au vivant en l'espace de 20 ans? Un tel changement de regard est-il possible quand tout le modèle occidental de développement industriel moderne est construit sur une relation de domination par rapport à la nature?

## Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

---

- Quantifier et valoriser les services rendus par les écosystèmes constituerait-il une avenue pour mieux reconnaître la valeur intrinsèque du vivant? Ou au contraire, est-ce que cela enferme les non-humains dans une vision utilitariste?

## Ressources

---

Arne Naess et Yerly François (2021) L'écologie profonde

Félix Guattari (2009) Qu'est-ce que l'écophilosophie

Baptiste Morizot (2020) Manières d'être vivant